



Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine

(Association loi 1901)

Jean-Luc RIVOIRE
Président MDA 92

Issy-les-Moulineaux, le 2 février 2018

Chers adhérents,

Objet : Note pour les élections – Assemblée Générale du 5 avril 2018

Comme convenu lors de l'Assemblée Générale du 16 avril 2015, un renouvellement par tiers des membres du Conseil d'Administration s'organise chaque année.

Les sortants au titre de 2018 sont :

Collège des personnes morales	Association AGATA, représentée Patrick TAIEB Foyer Léopold Bellan, représenté Jean-Philippe COLLOMBET EPS ERASME, représentée par Nancy PIONNIE-DAX Relais Jeunes de Sèvres, représenté Stéphane SICARD
Collège des personnes physiques	Liliane DUROCHER Michelle ORBACH ROULIERE Jean-Luc RIVOIRE

Sept postes d'administrateurs sont à pourvoir pour les élections de l'Assemblée Générale du 5 avril 2018.

Pour rappel, les articles 13.1 et 13.2 des statuts de la MDA 92 stipulent que :

- Les Assemblée Générales comprennent tous les membres de l'association à jour de leurs cotisations, répartis en collège.
- Chaque membre peut se faire représenter par un membre de l'association appartenant au même collège en lui attribuant pouvoir à cet effet.
- Le nombre maximal de pouvoirs dont peut disposer un membre de l'Assemblée est limité à trois.
- Tout pouvoir établi en blanc est attribué librement par le Président de séance à un membre de l'association appartenant au même collège que la personne absente.

Pour faciliter les élections, nous demandons aux personnes souhaitant porter candidature au poste d'administrateur de faire parvenir un mail (ou courrier) à Laura VIVANT, coordinatrice administrative de la MDA (mda92coordination@gmail.com) dans lequel elles déclarent leur intention.

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre mail/courrier au **plus tard le 19 mars 2018.**

Jean-Luc RIVOIRE
Président MDA 92